EMPLOI-QUÉBEC

TECHNIQUE DE CARBURATION AU GAZ

CLASSE 2

(TCG-2)
(01-2015)

LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

GUIDE D'ENCADREMENT DE L'APPRENTISSAGE

Québec

TABLE DES MATIÈRES

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE 3

ENCADREMENT DE L'APPRENTI OU APPRENTIE 4

TABLEAU SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE 6

DÉFINITION DU MÉTIER 7

CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE 8

AIDE-MÉMOIRE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE 16

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

OBLIGATION LÉGALE

Dans le cadre d'un programme d'apprentissage réglementé en vertu de la Loi sur la qualification et la formation professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5), un apprenti ou une apprentie doit être sous la supervision d'un travailleur ou d'une travailleuse titulaire du certificat de qualification approprié. Cette personne, que l'on désigne ici sous le nom de **compagnon** ou **compagne**, doit non seulement superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais elle doit également lui enseigner les tâches relatives à son métier et évaluer ses progrès.

Pour plus de détails sur le cadre légal et administratif s'appliquant à votre situation, voir cette partie dans le guide d'apprentissage qui a été remis à l'apprenti ou à l'apprentie. Vous pouvez aussi consulter ce guide sur le site Web d'Emploi-Québec. Il est à noter que le rôle de compagnon ou de compagne en tant que tel n'ajoute pas à votre responsabilité civile en cas de faute actuelle ou future de l'apprenti ou de l'apprentie que vous supervisez.

CONSIGNER LES RÉSULTATS

Vous devez consigner vos évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant votre signature à la fin de l'élément de qualification. La signature de l'apprenti ou de l'apprentie doit aussi figurer à côté de la vôtre. Vous pouvez cocher au fur et à mesure la maîtrise des tâches dans le guide d'apprentissage. La progression de la personne en apprentissage peut également être consignée dans l'Aide-mémoire du compagnon ou de la compagne (voir à la fin du présent guide).

Vous êtes responsable de confirmer la maîtrise des éléments de qualification. Pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse effectuer les tâches d'un élément de qualification sous supervision générale[1], vous devez le déclarer dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003) qui se trouve dans la couverture arrière du guide d'apprentissage et le faire parvenir au Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP). Le règlement autorise aussi que la maîtrise des éléments de qualification soit attestée par une personne autorisée par l'employeur. Cela ne dégage pas l'employeur de l'obligation de supervision de l'apprenti ou de l'apprentie par une personne qualifiée.

SUPERVISION

Vous avez la responsabilité d'offrir à l'apprenti ou à l'apprentie une supervision adaptée et conforme aux exigences réglementaires.

Tant que l'apprentissage d'un élément de qualification, tel que défini dans le guide d'apprentissage, n'est pas complété, vous devez exercer une supervision sur place, à proximité de l'apprenti ou de l'apprentie.

Lorsque la maîtrise d'un élément de qualification est acquise et consignée, vous continuez de superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais votre présence à proximité n'est plus nécessaire. Vous devez toutefois rester disponible en cas de besoin.

1 Cela signifie que l'apprenti ou l'apprentie peut effectuer ces tâches sans que le compagnon ou la compagne doive rester à ses côtés.

ENCADREMENT DE L'APPRENTI OU APPRENTIE

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'entreprise et pour la personne en formation. Il est donc important de se donner les conditions qui assurent le meilleur rendement possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils pour favoriser le transfert de vos compétences, faciliter l'apprentissage de l'apprenti ou de l'apprentie, et évaluer ses progrès au cours du programme.

PLANIFIER LA PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE

Au moyen du guide d'apprentissage remis à l'apprenti ou à l'apprentie, déterminez les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Prévoyez une progression dans la complexité d'exécution de ces tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : intervenir sur différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la maîtrise d'une compétence.

Si votre entreprise a un programme de formation ou un programme d'assignation et de contrôle des tâches, assurez-vous qu'ils permettent de couvrir l'ensemble des tâches que doit maîtriser l'apprenti ou l'apprentie pour obtenir le certificat de qualification. Il se peut que certaines tâches soient peu ou pas exécutées dans votre entreprise. Dans ce cas, l'élément de qualification doit tout de même être maîtrisé pour que la personne en apprentissage soit suffisamment polyvalente pour répondre à toutes les situations pouvant survenir dans l'entreprise ou dans l'ensemble de sa carrière. Toutes les sous-tâches, ou même certaines tâches moins critiques, n'ont pas à être maîtrisées pour que l'élément de qualification soit considéré comme maîtrisé. Si un élément de qualification ne peut être couvert dans votre entreprise, considérez la possibilité de faire acquérir la compétence à l'apprenti ou à l'apprentie auprès de votre fournisseur d'équipement ou de service d'entretien. Vous pouvez aussi vous informer de la possibilité de recourir à un formateur ou à une formatrice accrédité par Emploi-Québec pour encadrer l'apprentissage.

FOURNIR À L'APPRENTI OU À L'APPRENTIE TOUTE LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE

La personne en apprentissage doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de ses diverses tâches. Il est donc utile de lui fournir cette documentation ou les moyens de se la procurer. Par exemple, des codes et des normes pourraient être des outils indispensables à l'apprenti ou à l'apprentie dans l'accomplissement de son travail.

ASSURER LA COORDINATION DES COMPAGNONS ET DES COMPAGNES DÉSIGNÉS

Plus d'un compagnon ou d'un compagne peuvent être responsables de l'accompagnement de l'apprenti ou de l'apprentie au cours de son apprentissage dans l'entreprise. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées puissent échanger des renseignements afin d'assurer la cohérence et le suivi de l'apprentissage.

DONNER DES OBJECTIFS CLAIRS ET PRÉCISER VOS ATTENTES

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à une personne en apprentissage, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui garantissent que le travail a été bien exécuté.

PRÉCISER LE CADRE D'EXÉCUTION SÉCURITAIRE DES TÂCHES

Vous devez indiquer à l'apprenti ou à l'apprentie toutes les conditions qui permettront d'exécuter la tâche de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi tenir compte du respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'entreprise. La section suivante du présent guide vous donne des conseils pratiques spécifiques à la qualification.

FAIRE UNE DÉMONSTRATION DE L'EXÉCUTION DES TÂCHES

Dans un premier temps, démontrez à la personne en apprentissage la façon d'exécuter une tâche selon les pratiques en vigueur afin qu'elle puisse mieux comprendre ce qu'on attend d'elle. Il est également important de lui donner tous les conseils tirés de votre expérience de spécialiste des travaux que vous lui confiez.

ESTIMER L'AUTONOMIE DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti ou de l'apprentie dans la réalisation de ces tâches. Cependant, vous devez constamment superviser la personne en apprentissage tant qu'elle n'a pas maîtrisé les éléments de qualification. Une fois cette maîtrise confirmée (voir la section « Rôle du compagnon ou de la compagne »), l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

COMMUNIQUER VOS OBSERVATIONS À L'APPRENTI OU À L'APPRENTIE AU FUR ET À MESURE

Pendant une tâche ou à la fin de celle-ci, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti ou de l'apprentie. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si la personne en apprentissage éprouve des difficultés à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'elle la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive afin de motiver l'apprenti ou l'apprentie. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

ÉVALUER LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti ou l'apprentie et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

TABLEAU SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION ET TÂCHES

1. Remplir des bouteilles

- **A.** Planifier le travail
- **B.** Inspecter les bouteilles
- **C.** Préparer le remplissage des bouteilles
- **D.** Effectuer le remplissage
- **E.** Finaliser le travail

2. Remplir un réservoir de véhicule

- **A.** Planifier le travail
- **B.** Vérifier la conformité du véhicule
- **C.** Effectuer le remplissage
- **D.** Finaliser le travail

3. Inspecter, entretenir, réparer, et modifier des systèmes d'alimentation en gaz

- **A.** Sécuriser le périmètre de travail
- **B.** Poser un diagnostic
- **C.** Planifier le travail
- **D.** Effectuer les travaux d'entretien et de réparation
- **E.** Installer des composants, y compris des systèmes de conversion d'alimentation en carburant
- **F.** Finaliser le travail

DÉFINITION DU MÉTIER

Le certificat en technique de carburation au gaz, classe 2 (TCG-2), atteste que la personne qui en est titulaire répond à toutes les exigences lui permettant d'inspecter, d'entretenir, de réparer et de modifier des systèmes d'alimentation en carburant de moteurs à combustion interne fonctionnant au gaz naturel comprimé ou au propane, ainsi que de remplir de propane les réservoirs des véhicules routiers et les bouteilles. La conversion d'un véhicule pour qu'il fonctionne au gaz, fait par une personne autre que le fabricant du véhicule, fait partie de la qualification.

Ce certificat ne permet pas d'effectuer des travaux sur les systèmes de carburation alimentés au gaz naturel liquéfié (GNL).

L'apprentissage se déroule dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de préservation de l'environnement, ainsi que des codes, des lois et des règlements en vigueur applicables à cette qualification.

CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE

1er ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

REMPLIR DES BOUTEILLES

La planification demande une bonne connaissance de tout l'équipement nécessaire pour effectuer le travail.

- Expliquer à l'apprenti ou apprentie l'importance de prévoir des mesures de santé et de sécurité au cours des inspections et insister sur cet aspect.
- S'assurer que l'apprenti ou apprentie connaît les règles et principes de sécurité.
- S'informer des connaissances de l'apprenti ou apprentie relatives au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ainsi que de sa compréhension des fiches signalétiques et des pictogrammes qui les accompagnent.
- Informer la personne en apprentissage qu'elle est responsable des travaux qu'elle exécute même si elle n'est pas encore qualifiée.

Il est essentiel de mentionner qu'il faut en tout temps respecter les normes et les procédures associées aux codes en vigueur.

Avant de commencer toute tâche ou manœuvre, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de fuites de gaz ou de produits de combustion.

TÂCHE A — PLANIFIER LE TRAVAIL

- S'assurer que l'apprenti ou apprentie porte l'équipement de protection individuelle en tout temps lors des opérations.
- Aviser l'apprenti ou apprentie de l'importance de se conformer à la réglementation et aux procédures établies pour ce qui est de la préparation des mesures de sécurité.
- Veiller à ce que l'apprenti ou apprentie soit capable d'interpréter les panneaux d'avertissement avec justesse.
- Réviser régulièrement avec l'apprenti ou apprenti les règles et consignes de sécurité.
- Insister afin de faire comprendre à la personne en apprentissage qu'elle doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Expliquer à l'apprenti ou apprentie l'importance de vérifier la disponibilité et de bien préparer l'équipement ainsi que tous les outils requis pour effectuer les travaux.
- Demander à l'apprenti ou apprentie de faire une interprétation juste du travail demandé afin de mieux planifier les délais ainsi que le matériel et l'équipement nécessaires à l'exécution du travail.
- Guider la personne en apprentissage dans la vérification des composants de la station de remplissage tels que :
  - La pompe,
  - Le distributeur,
  - L'équipement de remplissage de bouteilles,
  - Les panneaux d'avertissement,
  - L'extincteur,
  - Etc.
- Apprendre à l'apprenti ou apprentie à établir un ordre d'exécution des travaux, conforme au plan et aux exigences, et à le respecter.

1er ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE B — INSPECTER LES BOUTEILLES

- S'assurer que l'apprenti ou apprentie veille, au cours de son inspection, à relever les inscriptions sur la bouteille.
- Montrer à l'apprenti ou apprentie comment effectuer une inspection complète des bouteilles et de ses composants en détail de façon à se qu'elles respectent les normes.
- Rappeler à la personne en apprentissage qu'elle doit vérifier le poids, la date, le poids vide et la capacité en eau.
- Superviser l'apprenti ou apprentie dans la vérification des exigences en respect des lois en vigueur concernant l'identification du produit.
- Assister l'apprenti ou apprentie lors de la détection des anomalies possibles au regard du robinet de service.

1er ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE C — PRÉPARER LE REMPLISSAGE DES BOUTEILLES

- Veiller à ce que la personne en apprentissage inspecte les bouteilles et qu'elle s'assure qu'elles sont conformes à la réglementation.
- S'assurer que l'apprenti ou apprentie a correctement ajusté la balance.
- L'informer qu'il est important de respecter le poids défini.
- Vérifier si l'apprenti ou apprentie a ouvert correctement la jauge à tube fixe (si applicable).
- Expliquer à la personne en apprentissage que le respect de la masse définie est important.
- S'assurer que la purge de la bouteille a été effectuée.

1er ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE D — EFFECTUER LE REMPLISSAGE

- Expliquer à la personne en apprentissage comment procéder au raccordement du tuyau et lui préciser qu'elle doit s'assurer que le serrage est étanche.
- Veiller à ce que l'apprenti ou apprentie ait fait une ouverture adéquate des valves.
- Rappeler à l'apprenti ou apprentie que le démarrage de la pompe doit se faire selon les instructions du fabricant.
- Expliquer à l'apprenti ou apprentie comment effectuer une surveillance attentive du déroulement du remplissage pour détecter des fuites possibles.
- Indiquer à l'apprenti ou apprentie le moment juste de la fin du remplissage.
- S'assurer que la personne en apprentissage a rempli la bouteille avec la quantité appropriée de gaz, car une bouteille trop pleine représente un danger d'incendie ou d'explosion.
- Indiquer à l'apprenti ou apprentie que, pour éviter la surpression, il ne faut pas dépasser 80 % de la capacité maximale de la bouteille.
- Lui expliquer qu'en cas de remplissage au poids, il est important de surveiller de façon constante le fléau de la balance.

1er ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE E **FINALISER LE TRAVAIL**

- Informer la personne en apprentissage qu'elle doit veiller à ce que tous les outils et équipements utilisés soient en bon état et rangés pour une prochaine utilisation.
- Veiller à ce que l'apprenti ou apprentie ait rangé la buse et son équipement sur leur support.
- Lui expliquer la procédure pour remplir les documents demandés et finaliser le dossier d'un client.

2e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

REMPLIR UN RÉSERVOIR DE VÉHICULE

La planification demande une bonne connaissance de tout l'équipement nécessaire pour effectuer le travail.

- Expliquer à l'apprenti ou apprentie l'importance de prévoir des mesures de santé et de sécurité au cours des inspections et insister sur cet aspect.
- S'assurer que l'apprenti ou apprentie connaît les règles et principes de sécurité.
- S'informer des connaissances de l'apprenti ou apprentie relatives au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ainsi que de sa compréhension des fiches signalétiques et des pictogrammes qui les accompagnent.
- Informer la personne en apprentissage qu'elle est responsable des travaux qu'elle exécute même si elle n'est pas encore qualifiée.

TÂCHE A **PLANIFIER LE TRAVAIL**

- Expliquer à la personne en apprentissage l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander par la suite de vous expliquer ce qu'elle pourrait faire en cas d'accident.
- Insister afin de faire comprendre à la personne en apprentissage qu'elle doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Aviser l'apprenti ou apprentie de l'importance de se conformer à la réglementation et aux procédures établies.
- Guider la personne en apprentissage dans la vérification des composants de la station de remplissage tels que :
  - La pompe,
  - Le distributeur,
  - L'équipement de remplissage de bouteilles,
  - Les panneaux d'avertissement,
  - L'extincteur.
- S'assurer qu'elle porte l'équipement de protection individuelle en tout temps lors des opérations.
- Réviser régulièrement avec l'apprenti ou apprentie les règles et les consignes de sécurité.

2e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE B

VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DU VÉHICULE

- S'assurer que l'apprenti ou apprentie a bien vérifié si le véhicule fonctionne au gaz naturel ou au propane.
- Apprendre à l'apprenti ou apprentie comment distinguer entre les types de réservoirs et déterminer leurs emplacements.
- Aider l'apprenti ou apprentie à bien interpréter les informations apparaissant sur le réservoir.
- Expliquer à la personne en apprentissage comment interpréter correctement les normes de remplissage.
- Monter à l'apprenti ou apprentie comment repérer et vérifier les différents composants des différents types de réservoirs tels que :
  - La jauge à tube fixe ou soupape de crachement (bleeder),
  - La soupape de remplissage,
  - La valve de service.

2e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE C

EFFECTUER LE REMPLISSAGE

- Signaler à la personne en apprentissage que, pour effectuer le remplissage, le moteur et les flammes du pilote du véhicule doivent être arrêtés.
- S'assurer avec elle que le raccord est étanche et le serrage approprié.
- Veiller à ce qu'elle ait ouvert correctement les robinets.
- Rappeler à la personne en apprentissage que le démarrage de la pompe doit se faire selon les recommandations du fabricant.
- Expliquer à l'apprenti ou apprentie comment effectuer une surveillance attentive du déroulement du remplissage afin de détecter des fuites possibles.
- Indiquer à l'apprenti ou apprentie, le moment exact de la fin du remplissage.
- S'assurer que l'apprenti ou apprentie a rempli le réservoir avec la quantité appropriée de gaz, car un réservoir trop plein représente un danger d'incendie ou d'explosion.
- Indiquer à l'apprenti ou apprentie que, pour éviter la surpression, il ne faut pas dépasser 80 % de la capacité maximale du réservoir.

2e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE D

FINALISER LE TRAVAIL

- Répéter à l'apprenti ou apprentie qu'il est important de vérifier une dernière fois la présence de fuites.
- Veiller à ce que l'apprenti ou apprentie ait rangé la buse et son équipement sur leur support.
- Montrer à la personne en apprentissage comment rédiger un rapport d'intervention en fonction des critères de l'entreprise et du fabricant, s'il y a lieu.

3e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

INSPECTER, ENTRETENIR, RÉPARER ET MODIFIER DES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN GAZ

- Réviser les connaissances en carburation de l'apprenti ou apprentie.
- Assurer une bonne coordination de l'apprentissage en ayant une solide connaissance de tout l'équipement nécessaire pour effectuer le travail.
- Expliquer à l'apprenti ou apprentie l'importance de prévoir des mesures de santé et de sécurité au cours des travaux et insister sur cet aspect.
- S'assurer que l'apprenti ou apprentie connaît les règles et principes de sécurité.
- S'informer des connaissances de l'apprenti ou apprentie relatives au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ainsi que de sa compréhension des fiches signalétiques et des pictogrammes qui les accompagnent.
- Déterminer son niveau de maîtrise de la terminologie, des procédures et des notions liées aux systèmes d'alimentation en gaz.
- Informer la personne en apprentissage qu'elle est responsable des travaux qu'elle exécute même si elle n'est pas encore qualifiée.

TÂCHE A — SÉCURISER LE PÉRIMÈTRE DE TRAVAIL

- Expliquer à l'apprenti ou apprentie l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur le type de système sur lequel doivent être effectués les travaux.
- Aviser la personne en apprentissage de l'importance de se conformer à la réglementation et aux procédures établies.
- S'assurer qu'elle prête une attention particulière aux éléments de santé et de sécurité ainsi qu'à l'équipement de protection individuelle nécessaire pour effectuer les travaux.
- Réviser régulièrement les règles de santé et de sécurité avec la personne en apprentissage.
- S'assurer qu'elle respecte l'ordre et les consignes d'exécution des travaux.
- Expliquer à la personne en apprentissage l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander par la suite de vous expliquer ce qu'elle pourrait faire en cas d'accident.

3e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE B

POSER UN DIAGNOSTIC

- Indiquer à la personne en apprentissage qu'il est important d'utiliser le matériel d'essai pertinent pour déterminer la nature exacte du problème.
- Insister pour qu'elle lise ou relise les documents techniques des fournisseurs concernant les procédures.
- S'assurer que l'apprenti ou apprentie commence par faire des recherches sur le type de système en cause et sur son historique.
- Lui montrer l'importance de prendre des notes tout au long de ses recherches.
- Lui apprendre à faire une collecte efficace et détaillée des données relatives au système et au problème.
- Sensibiliser la personne en apprentissage à prendre en considération les informations fournies par les clients pour mieux définir la nature du problème.
- Lui démontrer l'importance de revoir les bons de travail passés concernant des réparations du système, car certains problèmes sont parfois susceptibles de se reproduire.
- Enseigner à la personne en apprentissage qu'elle doit faire une détermination juste et argumentée de la cause du problème.
- Lui expliquer l'importance d'apporter des corrections en fonction de la cause du ou des problèmes.
- Lui demander d'expliquer dans un langage approprié quelle est la nature du problème pour s'assurer de sa compréhension.
- L'aviser que les corrections suggérées doivent respecter les codes et les normes en vigueur.
- Lui expliquer qu'un seul problème doit être réglé ou une seule correction faite à la fois, pour éviter la confusion. Si plusieurs interventions sont faites en même temps, il devient impossible de savoir laquelle a été efficace.
- S'assurer auprès de l'apprenti ou apprentie que les plans de travail contenant les informations sur les travaux, les coûts et les échéances ont été signés ou autorisés par le propriétaire ou la personne responsable.

3e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE C

PLANIFIER LE TRAVAIL

- S'assurer que l'apprenti ou apprentie a recensé toute l'information nécessaire sur le travail à exécuter.
- Sensibiliser l'apprenti ou apprentie à l'importance de communiquer au client, toute information et toute instruction pertinentes.
- L'aider à bien évaluer la durée de la réparation et les ressources nécessaires.
- Lui expliquer l'importance de vérifier la disponibilité des équipements et des outils avant le début des travaux et de bien les préparer.
- L'aider à effectuer un choix approprié des matériaux, des outils et des équipements en fonction du système et de la nature des interventions.
- Demander à la personne en apprentissage de préciser un plan de travail et s'assurer qu'elle indique la durée des travaux, les coûts, les matériaux, les outils et les équipements nécessaires.
- Lui apprendre à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences, et à le respecter.
- Faire en sorte que l'apprenti ou apprentie développe l'habitude de ne garder sur place que les outils nécessaires aux travaux à exécuter.
- Lui rappeler qu'une bonne planification en vue d'une réparation passe nécessairement par une coordination efficace des personnes et des services concernés.
- S'assurer que, tout au long de sa planification, l'apprenti ou apprentie tient compte des mesures de sécurité et des procédures applicables.
- Sensibiliser la personne en apprentissage au fait que le travail d'équipe et le partage des connaissances sont toujours plus productifs que le travail individuel. Lui expliquer de ne pas hésiter à demander de l'aide ou des conseils à des collègues expérimentés ou à son superviseur immédiat.

3e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE D — EFFECTUER LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION

- S'assurer auprès de l'apprenti ou apprentie que le démontage des composants est fait de manière adéquate.
- Veiller à ce que la personne en apprentissage porte son équipement de protection individuelle et qu'elle travaille dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Veiller à ce que l'apprenti ou apprentie prenne les précautions appropriées en manipulant les produits.
- Demander à l'apprenti ou apprentie de s'assurer que toutes les pièces sont nettoyées lors de l'entretien.
- Lui expliquer l'importance d'effectuer des travaux d'entretien préventif afin d'assurer une efficacité constante du système en place.
- Assister l'apprenti ou apprentie dans la vérification visuelle, auditive et odorante du système.
- Respecter les tensions de serrage selon les spécifications.
- Spécifier à l'apprenti ou apprentie que la pose des composants doit se faire selon les instructions du manufacturier.
- L'assister lors de la vérification complète du véhicule pour s'assurer de son bon fonctionnement.
- Veiller à ce que la personne en apprentissage prenne en considération les signaux électroniques du véhicule et vous assurer de sa compréhension en lui demandant de résoudre une problématique possible.

3e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE E — INSTALLER DES COMPOSANTS, Y COMPRIS DES SYSTÈMES DE CONVERSION D'ALIMENTATION EN CARBURANT

- Expliquer à la personne en apprentissage qu'avant d'effectuer une purge, elle doit traiter les parois du réservoir ou de la bouteille avec les produits appropriés. De plus, lui spécifier que cette tâche ne s'applique pas aux bouteilles ou aux réservoirs neufs ou réparés.
- Aviser la personne en apprentissage qu'elle doit respecter les codes, les normes et les procédures en vigueur pour exécuter une purge.
- S'assurer auprès de l'apprenti ou apprentie que la mise en place des composants propre à la conversion s'effectue selon les normes et les codes en vigueur.
- Sensibiliser la personne en apprentissage au fait qu'elle doit en tout temps contrôler la qualité des travaux exécutés.
- Guider l'apprenti ou apprentie lors des vérifications visuelles et manuelles ainsi que dans l'analyse des gaz d'échappement.
- Veiller avec l'apprenti ou apprentie à ce que les mises au point et le dosage du mélange respectent les recommandations ou normes.
- Superviser l'apprenti ou apprentie dans la vérification, par un essai routier, des performances du véhicule.

3e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE F

FINALISER LE TRAVAIL

- S'assurer que l'apprenti ou apprentie a nettoyé le véhicule avant de le remettre.
- Montrer à l'apprenti ou apprentie à compiler et à répertorier, sous forme de rapports, toute l'information pertinente pour la gestion des dossiers, le suivi et des consultations éventuelles. Ces rapports peuvent prendre les formes suivantes :
  - Les rapports d'intervention,
  - La facturation aux clients,
  - Le rapport de fermeture des travaux,
  - Le rapport des heures travaillées,
  - Etc.
- S'assurer que sont bien inscrits dans son rapport tous les renseignements suivants :
  - L'information relative aux réparations ou à l'entretien effectués,
  - La date et l'heure des travaux,
  - La nature des modifications apportées,
  - Les détails de l'analyse des gaz,
  - La liste des pièces changées et un inventaire mis à jour, s'il y a lieu.
- Rappeler à l'apprenti ou apprentie de remettre le cahier des charges et le manuel d'entretien au client.
- L'informer de la procédure à suivre pour terminer et fermer le dossier d'un client.
- Aider la personne en apprentissage à nettoyer le matériel, les équipements et les outils qui ont été utilisés.
- Lui démontrer les règles d'entreposage sécuritaires.
- Lui demander de veiller à ce que les aires de travail soient libres d'obstacles.

AIDE-MÉMOIRE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

RESPONSABILITÉ

Dans le cadre d'un programme d'apprentissage réglementé en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5), une personne en apprentissage doit être sous la supervision d'un travailleur ou d'une travailleuse titulaire d'un certificat de qualification approprié. Cette personne doit non seulement superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais elle doit également lui enseigner comment accomplir ses tâches, en plus d'évaluer ses progrès.

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

- Transmettre à la personne en apprentissage les connaissances, les habiletés et les attitudes lui permettant d'exécuter de manière compétente les tâches reliées à son métier.
- Confirmer la maîtrise des tâches par la personne en apprentissage.
- Aider la personne en apprentissage à se préparer à passer l'examen en révisant avec elle les notions essentielles de chaque tâche.

CONSIGNES À L'INTENTION DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

- Se référer au guide d'apprentissage pour les détails sur les connaissances à transférer à l'apprenti ou à l'apprentie.
- Se servir du tableau inclus pour suivre les progrès de l'apprenti ou de l'apprentie (ce document est conservé par vous).
- Consulter le Guide d'encadrement de l'apprentissage, disponible sur le site Web d'Emploi-Québec.
- Remplir le formulaire Suivi de la démarche de qualification professionnelle lorsqu'un élément de qualification est maîtrisé.

CONSEILS POUR FORMER LA PERSONNE EN APPRENTISSAGE

- **Planifier et organiser l'apprentissage** : vérifiez les connaissances et les attentes de la personne en apprentissage. Faites un plan et préparez les situations d'apprentissage.
- **Expliquer** d'abord la tâche à accomplir (quoi? comment? pourquoi?) ainsi que les règles à respecter. Vérifiez si les explications sont bien comprises.
- **Démontrer** : permettre à la personne en apprentissage d'observer comment la tâche doit être effectuée.
- **Faire faire** : observez la personne en apprentissage et, si elle réussit, l'encourager; si elle est dans l'erreur, lui demander si elle pense avoir réalisé la tâche correctement et lui faire prendre conscience de son erreur. La répétition dans différents contextes peut être nécessaire.
- **Encourager** : reconnaissez régulièrement la progression de la personne en apprentissage.
- **Soutenir** : aidez la personne en apprentissage à se préparer à l'examen en révisant avec elle les notions essentielles de chaque tâche.

NOM DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION

TÂCHES CRITIQUES DONT LA MAÎTRISE DOIT ÊTRE ÉVALUÉE

	Maîtrise[1]	Date[2]	Nombre d'heures[3]
1 REMPLIR DES BOUTEILLES			
Planifier le travail	☐		
Préparer le remplissage des bouteilles	☐		
Effectuer le remplissage	☐		
2 REMPLIR UN RÉSERVOIR DE VÉHICULE			
Planifier le travail	☐		
Vérifier la conformité du véhicule	☐		
Effectuer le remplissage	☐		
3 INSPECTER, ENTRETENIR, RÉPARER ET MODIFIER DES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN GAZ			
Sécuriser le périmètre de travail	☐		
Poser un diagnostic	☐		
Planifier le travail	☐		
Effectuer les travaux d'entretien et de réparation	☐		

1 Inscrire AM si la personne en apprentissage doit « Acquérir la maîtrise » de la tâche.
Inscrire OK si la personne en apprentissage « Possède la maîtrise » de la tâche.

2 Inscrire la date à laquelle l'évaluation de la maîtrise de la tâche a été effectuée.

3 Inscrire le nombre d'heures travaillées dans chaque tâche (approximatif).

Emploi Québec